

Ioana VADASAN³³

LE MARCHÉ ROUMAIN DU TRAVAIL: EXTASE, AGONIE, REPRISE. PERSPECTIVES CONCERNANT LA LIBRE CIRCULATION DES PERSONNES

Introduction

Dans cette communication, nous nous proposons de faire une radiographie du marché roumain du travail. Plus précisément, on présentera les évolutions du taux de chômage, à commencer par l'année 2002, quand la Roumanie a obtenu la suppression des visas pour ses citoyens voyageant dans l'Union européenne, tandis que le pays essayait de surmonter la crise. Mais le taux de chômage seul ne reflète pas l'entière réalité. D'ailleurs, les tendances à la baisse et à la hausse du taux de chômage demandent des explications supplémentaires, que l'on essaiera de présenter.

Enfin, un autre aspect qui nous préoccupe est celui de la libre circulation des personnes. Si l'entrée de la Roumanie dans l'UE, en 2007, n'a pas amené, pour les Roumains, la liberté de travailler dans tous les autres pays membres, au début de l'année 2012 on devrait assister à l'ouverture des marchés du travail dans tous les autres pays membres de l'UE. Pourtant, il n'en sera pas le cas, dix anciens membres décidant de prolonger les restrictions jusqu'au 1^{er} janvier 2014. Quelles seront les conséquences pour le marché roumain du travail? C'est une autre question à laquelle on essaiera de répondre.

Quelques notions théoriques

Le marché du travail et le taux de chômage

Le marché du travail est défini comme le lieu de rencontre de l'offre de travail et de la demande de travail (un des facteurs de production), et le lieu où se fixe le montant de la rémunération du travail (c'est-à-dire son prix).

Le déséquilibre majeur du marché du travail est représenté par le chômage. Le chômage est un déséquilibre entre demandes et offres d'emploi. Le chômage est représenté par l'ensemble des personnes de 15 ans et plus, privées d'emploi et en cherchant un.

Parmi les indicateurs macroéconomiques qui apprécient l'intensité du chômage, le taux de chômage est l'un des plus importants. Le niveau du taux de chômage et son évolution représentent l'un des baromètres pris en compte

³³ Université de l'Ouest Timisoara, Roumanie

au moment où des mesures de protection sociale ou des décisions de politique économique sont prises.

Le taux de chômage nous montre la non-utilisation d'une ressource importante: la main d'œuvre. Plus le taux de chômage est élevé, plus il y a de personnes dont les capacités de travailler ne sont pas utilisées.

L'évolution du taux de chômage est étroitement liée à l'évolution économique d'un pays. En période de croissance économique, le taux de chômage diminue, alors que dans les périodes de crise économique, le taux de chômage augmente.

Le salaire, la migration de la main d'œuvre et la libre circulation des personnes

On ne peut pas parler du marché du travail sans mentionner le salaire, comme rémunération pour la main d'œuvre. Le niveau du salaire représentant le prix du travail, varie d'une région à l'autre, d'un pays à l'autre. Le niveau de salaire dépend du niveau de développement économique d'un pays. Des niveaux différents pour un même travail entraînent la migration de la main d'œuvre. Les pays à haut niveau de salaire attirent une main d'œuvre en provenance de pays à bas niveaux de salaire. Conformément à la théorie néoclassique, les causes de la migration sont liées aux différences concernant les salaires, les taux de profit et les taux d'intérêt; selon Keynes, les causes tiennent aux différences concernant les revenus, et selon les monétaristes, les causes sont liées aux différences de développement économique. Pour les économistes néoclassiques, suite à la migration de la main d'œuvre, les facteurs de production sont plus productifs et les salaires entre les régions de départ et de destination convergent et deviennent égaux. De plus, au niveau global, on enregistre une augmentation de la production.

En réalité, la migration de la main d'œuvre ne détermine pas une égalisation des salaires entre le pays d'émigration et le pays d'immigration. Il est vrai que les salaires ont tendance à diminuer dans le pays d'accueil et augmenter dans le pays de départ, mais ne s'égalisent pas. Cela est dû au fait que la migration a deux coûts: un coût économique, lié au déplacement dans un autre pays à la recherche d'un emploi, et un coût psychologique, lié au changement d'environnement culturel et aux différences linguistiques. Par conséquent, la migration mène à un rapprochement des salaires, mais non à leur égalisation.

En ce qui concerne la libre circulation des personnes, cela signifie que les citoyens des pays membres de l'UE peuvent voyager dans presque tous les autres pays de l'UE comme s'ils voyageaient dans leur propre pays (sans contrôle du passeport, sans déclaration douanière, sans contrôle douanier, sans être obligés de passer par l'office de l'immigration). Ils peuvent choisir d'habiter et de travailler dans un autre pays de l'UE, ils ont le droit de voter et de poser leur candidature aux élections municipales dans le pays de

résidence. Quand à l'étranger, leurs intérêts sont défendus par l'ambassade de n'importe quel pays de l'UE.

La réalité en Roumanie

Le marché du travail et ses particularités

Le marché roumain du travail se distingue par quelques aspects. Un grand nombre de personnes travaille dans l'illégalité; en raison du niveau élevé des taxes et des impôts à payer, de nombreux employeurs préfèrent ne pas enregistrer le nombre réel de leurs employés. L'émigration des Roumains vers l'Ouest est élevée, pour des salaires plus élevés et des conditions de vie meilleures. Le manque de main d'œuvre qualifiée est une autre caractéristique. Une étude réalisée sur la Roumanie relève que 53% des employeurs ont des difficultés à trouver une main d'œuvre ayant les compétences demandées.

Le taux de chômage en Roumanie

L'évolution du marché du travail et du taux de chômage en Roumanie reflète l'évolution économique du pays. Entre 2002 et 2008, alors que les taux de croissance économique étaient positifs et augmentaient d'une année sur l'autre, le taux de chômage baissait.

Le revers de la médaille s'est produit en 2009, quand la Roumanie a connu une croissance économique négative de 7.1%, accompagnée d'un chômage en hausse de 6.3%. La tendance négative a continué en 2010, avec une croissance négative de 1.9% et un chômage se situant à 6.87% en fin d'année.

Pour 2011, les prévisions sont un peu plus optimistes: croissance positive de 1.5%, et un chômage en diminution pendant les quatre premiers mois de l'année: 5.41% (fig. 1).

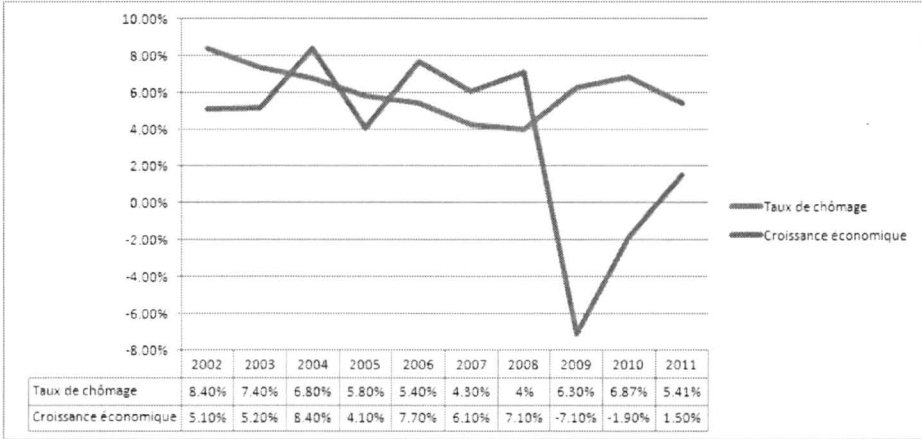
Un autre élément encourageant est représenté par l'entrée en vigueur du nouveau Code du travail le 1^{er} mai 2011. Ce nouveau Code prévoit des sanctions très dures pour le travail non-déclaré, ainsi qu'une flexibilisation d'autres conditions sur le marché du travail. Ce nouveau Code du travail a eu, comme résultat, l'enregistrement d'un nombre record de 300 000 nouveaux contrats de travail dans un mois, dont 67% sont des contrats à période indéterminée.

Concernant le taux de chômage, quelques précisions s'imposent. Le nombre de chômeurs est calculé chaque mois par „L'Agence nationale pour l'emploi”, en fonction du nombre de personnes qui sont dans cette situation. Mais les statistiques roumaines manquent de précision, ce qui fait que le nombre de chômeurs enregistrés officiellement est inférieur au nombre réel de chômeurs. La conséquence est un taux de chômage bas, qui ne reflète pas toute la réalité.

Une preuve qui va dans ce sens est donnée par l'évolution du taux de chômage entre janvier 2010 et avril 2011, en comparaison avec l'évolution

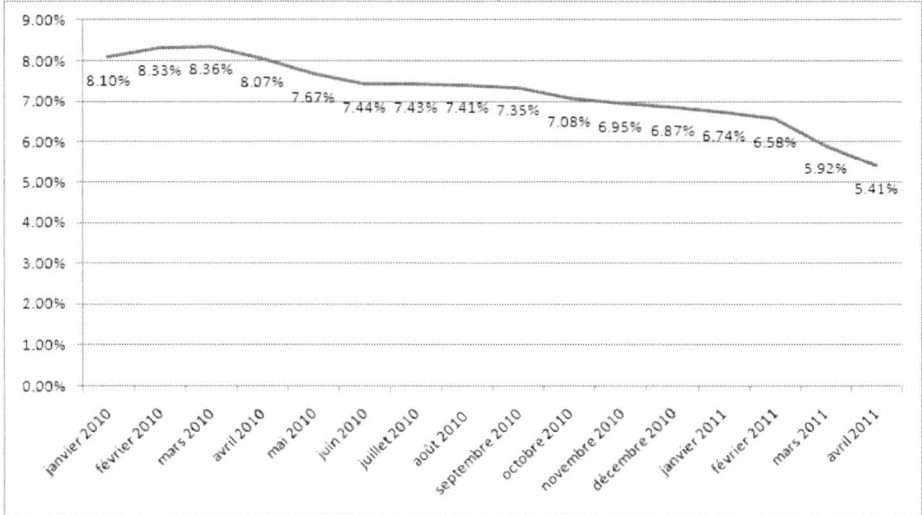
du nombre d'employés, entre janvier 2010 et mars 2011. Les deux sont en diminution, comme on peut le constater sur les figures 2 et 3, alors que leurs évolutions respectives devraient être opposées.

Figure 1
Evolution de la croissance économique et du taux de chômage en Roumanie, 2002-2011 (%)



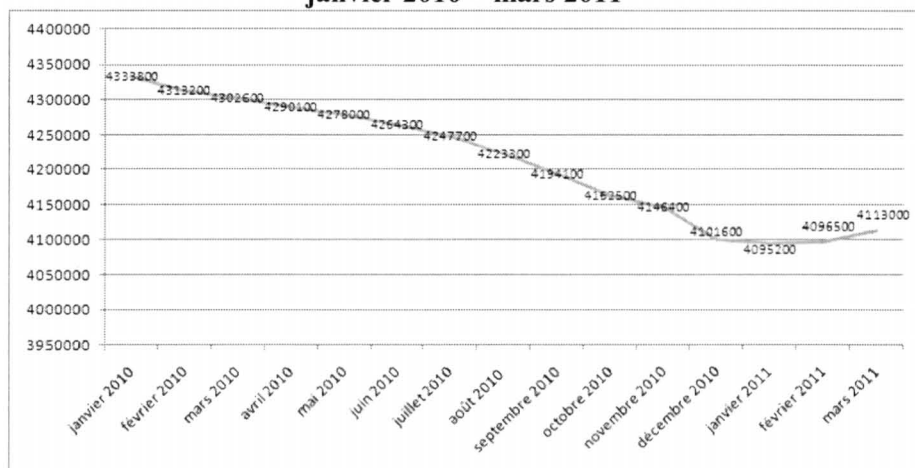
Source: graphique réalisé à partir des données de l'Annuaire Statistique de la Roumanie, numéros divers, et de l'Agence nationale pour l'emploi.

Figure 2
Le taux de chômage en Roumanie, janvier 2010 – avril 2011 (%)



Source: graphique réalisé à partir des données fournies par l'Agence nationale pour l'emploi.

Figure 3
Evolution du nombre d'employés en Roumanie,
janvier 2010 – mars 2011



Source: graphique réalisé à partir des données fournies par le Ministère du Travail.

Les explications tiennent au fait que le nombre de chômeurs enregistrés ne représente pas le nombre total de chômeurs existant en Roumanie. Afin de faire du taux de chômage un indicateur plus pertinent, toutes les personnes à la recherche d'un emploi devraient être enregistrées et prises en compte.

Le salaire, la migration de la main d'œuvre et la libre circulation des personnes

Malgré l'appartenance à l'Union Européenne, le niveau du salaire minimum dans les pays membres est très différent: entre 1757 euros au Luxembourg et 122 euros en Bulgarie (tab. 1 et fig. 4).

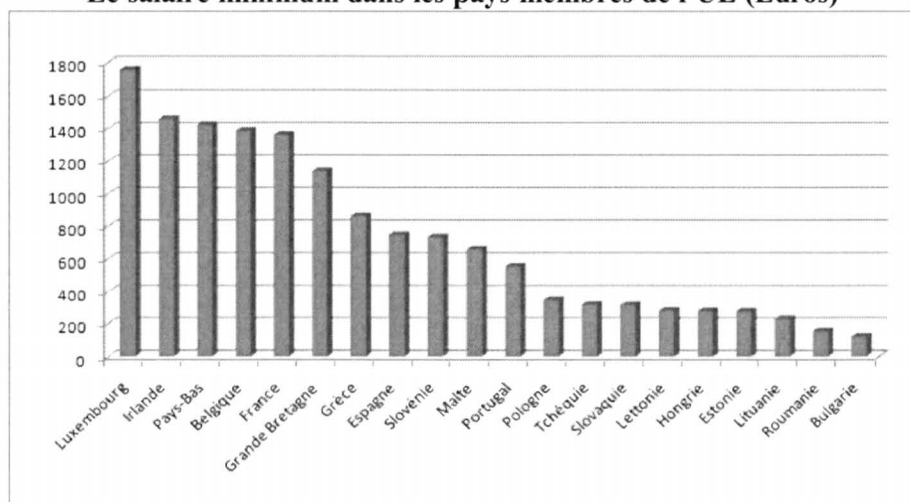
Tableau 1

Le salaire minimum dans les pays membres de l'UE (Euros)

Luxe- mbourg	Irlande	Pays-Bas	Belgique	France	Grande Bretagne	Grèce	Espagne	Slovénie	Malte
1757.56	1461.85	1424.4	1387.5	1365	1138.54	862.82	748.3	734.15	659.92
Portugal	Pologne	Tchéquie	Slovaquie	Lettonie	Hongrie	Estonie	Lituanie	Roumanie	Bulgarie
554.17	348.68	319.22	317	281.93	280.63	278.02	231.7	157.2	122.71

Source: Eurostat

Figure 4
Le salaire minimum dans les pays membres de l'UE (Euros)



Source: graphique réalisé à partir des données fournies par Eurostat.

Ces niveaux différents du salaire minimum déterminent la migration de la main d'œuvre. Cela explique l'émigration accrue des Roumains à l'étranger, pour trouver des emplois mieux payés. Officiellement, en 2010 en Italie, on recensait quelques 888000 travailleurs Roumains et en Espagne, 806379.

A part le bas niveau de salaire, l'émigration des Roumains peut être expliquée par les meilleures conditions de vie qu'ils rencontrent dans les pays occidentaux, ou par une haute qualité du système médical de ces pays. Leur départ n'est pas resté sans effet: il y a des domaines en Roumanie où l'on ne trouve plus de professionnels. C'est surtout le cas des médecins et des ingénieurs, très recherchés à l'étranger.

Concernant la libre circulation des personnes, les Roumains n'en bénéficient pas encore pleinement. Si pour voyager, les restrictions ont été levées depuis 2002 avec l'élimination des visas, il n'en est pas de même pour la circulation de la main d'œuvre. Il y a encore des pays qui n'ont pas accordé aux citoyens roumains et bulgares le droit de travailler.

La règle 2+3+2 s'applique aux nouveaux entrants:

- pendant les deux premières années après l'adhésion à l'UE, les anciens pays membres peuvent appliquer des restrictions concernant l'accès à leur marché du travail aux citoyens des nouveaux Etats membres; pour la Roumanie, cette période de temps a couvert les années 2007 et 2008;
- pendant les trois années suivantes, ces restrictions doivent être levées, au fur et à mesure; pour la Roumanie, il s'agit des années 2009, 2010 et 2011;

- enfin, exceptionnellement, pendant encore deux années supplémentaires, ces restrictions peuvent être maintenues, si les pays considèrent que l'équilibre de leur marché interne du travail est menacé (2012 et 2013 pour la Roumanie).

Dans le cas de la Roumanie, le 1^{er} janvier 2012 devrait se traduire par l'ouverture des marchés du travail dans les autres pays de l'UE. Néanmoins, les pays suivants continueront à appliquer des restrictions aux travailleurs roumains (et bulgares) jusqu'au 31 décembre 2013: Allemagne, Autriche, Belgique, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Malte, Pays Bas, Grande Bretagne. Les autres pays de l'UE ont déjà accordé aux Roumains et aux Bulgares le droit de travailler.

En ce qui concerne les pays entrés dans l'UE au 1^{er} Mai 2004, leurs citoyens bénéficient du droit de travail sans aucune restriction depuis le 1^{er} Mai 2011.

Quels seront les effets pour la Roumanie, de la libre circulation, obtenue, au plus tard, le 1^{er} janvier 2014? Les Roumains travaillant à l'étranger (officiellement ou non-officiellement) sont déjà nombreux. L'obtention du droit de travailler dans tous les pays de l'UE, au plus tard en 2014, aura comme effet probable la sortie de beaucoup de travailleurs de la zone „grise” du marché du travail des autres pays membres de l'UE. Il est également possible que l'émigration augmente après 2014, mais cela dépend également des évolutions sur le marché roumain du travail.

Pour les autorités roumaines, l'émigration de la main d'œuvre autochtone représente, à court terme, une solution convenable, contribuant à la réduction des dépenses sociales, et à la diminution du taux de chômage. Mais les désavantages se voient déjà: manque de main d'œuvre qualifiée, même en période de crise. Quant aux salaires, on a enregistré des augmentations importantes entre 2005 et 2008, de plus de 50%, suivies par le gel, voire la diminution des salaires en 2010 (-25% pour tous les salaires budgétaires, par exemple).

Conclusions et propositions

Dans cette communication, nous avons essayé de présenter une image d'ensemble du marché roumain du travail. On a pu voir ses évolutions dans les dix dernières années.

Le marché roumain du travail est encore attractif pour les investisseurs étrangers, pour au moins deux raisons: la main d'œuvre est qualifiée et bon marché.

Malheureusement, il y a également des aspects plus problématiques, qui découragent les investisseurs potentiels: une infrastructure moins développée: l'absence d'autoroutes fait que beaucoup d'investisseurs se concentrent près de la frontière ouest du pays, proche des autoroutes hongroises, alors que dans la partie Est du pays le niveau des investissements

est très faible; la corruption est le problème récurrent de la Roumanie; la grande fluctuation de la main d'œuvre qualifiée: les gens changent facilement et rapidement de lieu de travail, pour un salaire plus élevé; la difficulté de trouver une main d'œuvre qualifiée; des changements législatifs trop fréquents.

Pour que la Roumanie continue d'être attractive pour les investisseurs étrangers, il faudra trouver les moyens de garder cette main d'œuvre qualifiée à l'intérieur de ses frontières.

BIBLIOGRAPHIE

1. CISMAS L. M., VADASAN I., „The Effects of the Persons' Freedom of Movement upon the Romanian Labor Market”, *Megatrend Review. The International Review of Applied Economics*, Vol. 6 (2), p. 197-208, 2009.
2. TIGANESCU I. E., ROMAN M., „Macroeconomie. O abordare cantitativa” („Macroeconomie. Une approche quantitative”), Ed. Economica, Bucharest, 2005.
3. VADASAN I., „Les institutions et l'économie de l'Union Européenne”, Ed. Universitatii de Vest, Timisoara, 2010.
4. VADASAN I., „The Relevance of the Unemployment Rate for Romania's Labor Market”, *Proceedings of the 5th WSEAS International Conference on Economy and Management Transformation* (Volume I), p. 423 – 427, 2010.
5. www.anofm.ro
6. www.ec.europa.eu/youreurope/citizens/work/migrant-worker/work-permits/
7. www.en.istat.it/salastampa/comunicati/non_calendario/20101012_00/
8. www.epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/labour_market/earnings
9. www.insse.ro
10. www.manpower.ro
11. www.inc.es/jaxi/tabla.do
12. www.mmuncii.ro/pub/imagemanager/images/file/Statistica/Statistici%201unare/s02.pdf

RESUME

L'évolution du marché du travail est un indicateur important pour l'évolution d'une économie dans son ensemble. Une augmentation du taux d'emploi accompagnée d'une diminution du taux de chômage indique une bonne évolution, alors que la diminution du taux d'emploi et l'augmentation du taux de chômage indiquent une mauvaise évolution de l'économie. Le marché roumain du travail a connu dans les dernières années des évolutions contrastées. Les années de croissance économique (2002-2008) ont été accompagnées par des taux de chômage très bas, alors que la crise a amené le revers de la médaille, avec un chômage en augmentation (2009-2010). La

migration accrue des Roumains vers des pays tels que l'Italie et l'Espagne a permis de garder un taux de chômage bas. Mais que se passe-t-il maintenant, lors de la crise? Une rentrée massive des Roumains dans le pays entraînerait de grands problèmes sociaux. Pour l'instant, il semble qu'une grande partie des Roumains ait réussi à garder leurs emplois en Italie, Espagne ou ailleurs. Mais ces deux pays (qui, officiellement, ont attiré plus de 1.6 millions de Roumains) se confrontent à des taux de chômage en augmentation, donc les évolutions futures pourraient être inquiétantes. En Roumanie, l'émigration a conduit à un manque de main d'œuvre, surtout main d'œuvre qualifiée, accompagnée par une légère augmentation des salaires. Mais la crise a amené le gel, et même la diminution des salaires. Le taux de chômage en Roumanie a connu des évolutions contradictoires en 2010: augmentation entre janvier et mars, diminution depuis avril 2010. Mais cette diminution ne reflète pas la réalité économique. Enfin, qu'amènera, pour la Roumanie, la libre circulation des personnes? Théoriquement, à la fin de 2011, toutes les restrictions concernant la main d'œuvre provenant de la Roumanie et de la Bulgarie devraient être levées. Va-t-on assister à une nouvelle vague d'émigration? Les pays membres de l'UE vont introduire de nouvelles restrictions pour protéger leurs propres marchés du travail? Dans cette communication, on fera une présentation de la situation du marché roumain du travail: les années glorieuses (2002-2008), avec des taux de chômage en baisse continue, et les années difficiles de la crise (2009-2010), avec un taux de chômage en augmentation. On débattrà sur le rôle de l'émigration des Roumains, sur l'évolution du taux de chômage, ainsi que sur la modalité de calculer cet indicateur. On proposera quelques changements concernant le calcul du taux de chômage, afin de rendre cet indicateur plus réaliste. Enfin, on débattrà sur la libre circulation des personnes et sur les éventuelles conséquences pour le marché roumain du travail.